L'accueil du monde au discours de M. Daladier

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les journaux du matin se bornent à publier l'assez longue analyse qu'en a donner l'agence officielle D.N.B. Les appréciations, qui ne transparaissent que dans les titres, montrent en général qu'on s'attendait de la part du chef du gouvernement français à des déclarations encore plus explicites.

« Discours décevant du président du Conseil français », écrit en titre le « 12 Uhr Blatt ».

« Daladier aurait dû dire plus », affirme la « B.Z. Am Mittag », qui poursuit : « Le discours devait être une réponse à M. Mussolini. Comme M. Daladier devait aussi justifier les récents décrets pris par son Cabinet, son apparition devant le microphone a eu également, dans une large mesure, des fins de politique intérieure. »

» L'orateur avait déclaré au début qu'il dirait ce que la France voulait. Mais, selon l'opinion de la presse italienne, il n'a pas tenu sa promesse. La note du 17 décembre citée par M. Mussolini dans son discours de dimanche, n'a été pour M. Daladier qu'une occasion de polémique avec l'opinion publique italienne. Depuis dimanche, les choses sont ainsi : se référant aux revendications italiennes déjà exprimées, M. Mussolini a prié la France de s'expliquer en détail. La crainte de la France de prendre l'initiative s'exprime par le discours de M. Daladier. Il n'a peut-être pas été bon que M. Daladier abordât tout à la fin le thème du jour. Il aurait dû en faire l'objet principal de son discours. »

On semble avoir espéré à Berlin que l'Italie, après les satisfactions obtenues par l'Allemagne en Europe centrale, se verrait dédommagée par des concessions françaises.

Le ton de la presse allemande après le récent discours du Duce a renforcé l'impression que l'Allemagne espérait voir porter ces concessions attendues non pas au crédit de la France, mais au crédit de l'axe.

On se rend compte, en effet, ici, que dans le système de l'axe, l'Italie est aujourd'hui créancière.

La déception ressentie à Berlin se manifeste dans tous les journaux. Le « Lokal Anzeiger » qui parle de myopie qui devra être payée, ajoute que l'attitude de M. Daladier cause une déception de plus. Il ne manque pas d'allusions dans les journaux nazis sur les conséquences de cette prétendue myopie.

On reproche à la France en particulier de s'en tenir à des considérations tactiques avec la publication de la note italienne du 17 décembre et de la réponse française.

Il faut, d'ailleurs, constater que la presse allemande, à de rares exceptions près ne publie pas ces textes et continue à adopter la thèse italienne de propositions concrètes qui auraient été faites par l'Italie à la France.

Le « Hamburger Fremdenblatt » affirme qu'il aurait été si simple pour M. Daladier de se prononcer sur le bien fondé de concessions dans le port de Djibouti, dans l'administration du canal de Suez et dans le statut des Italiens de Tunisie. « C'eût été le seul moyen de mettre en branle les négociations », écrit le journal.

En Italie

Rome, 30 mars. — Le discours de M. Daladier n'est pas commenté par la presse du matin, ni par celle de midi, qui en donne un large résumé. Les journaux se bornent à indiquer dans leurs titres et sous-titres, que le chef du gouvernement français « a réaffirmé l'intransigeance de la France à l'endroit des revendications italiennes ».

« La France, déclare en titre le « Resto del Carlino », refuse de reconnaître les exigences créées en Italie par la conquête de l'Empire, et elle ne se montre disposée à traiter que dans la limite des accords de 1935. »

Typographiquement, les feuilles fascistes ne donnent pourtant aucun relief à ces têtes de chapitres.

Un article de M. Virginio Gayda

Dans le « Giornale d'Italia » M. Gayda estime devoir relever immédiatement certains points particuliers du discours de M. Daladier pour les nécessaires rectifications et précisions des positions. Il s'agit des déclarations relatives à la situation des Italiens de Tunisie :

« Nous démontrerons bientôt, déclare le directeur du « Giornale d'Italia », que depuis quelque temps, la politique française à l'égard de ces Italiens ajoute à la tendance désormais antique et systématique d'avoir violé les accords de 1896, une nouvelle ondée de persécutions qui portent atteinte aux droits italiens prévus par ces accords, aussi bien qu'aux relations franco-italiennes et à la dignité humaine des Italiens ».

M. Gayda conteste les chiffres fournis par M. Daladier touchant le nombre des Français et des Italiens en Tunisie et affirme que, compte tenu des naturalisations anciennes, le nombre des Italiens dans la régence dépasseraient le chiffre de 150.000.

Puis, M. Gayda prétend que M. Daladier a voulu créer une équivoque sur la note italienne du 17 décembre dernier.

« Il est vrai, dit-il, que cette note ne contenait pas de propositions ni de conditions ; mais il est par contre vrai et incontestable qu'elle offrait des raisons et des thèmes de discussion ».

Aux Etats-Unis, on voit dans la France une force au service de la paix

New-York, 30 mars. — Le discours de M. Daladier inspire des commentaires chaleureux aux journaux du matin qui rendent hommage à la fermeté et au calme du président du Conseil français.

L'affirmation que « la France ne cédera pas un arpent de son sol » est mise en relief par les quotidiens qui relèvent la situation économique française et qui voient dans les paroles de M. Daladier l'expression d'une force décidée mise au service de la paix.

En Pologne, on souligne l'importance des déclarations de M. Daladier

Varsovie, 30 mars. — Le discours de M. Daladier a provoqué à Varsovie un vif intérêt. La presse gouvernementale souligne que les deux points essentiels du discours ont été :

1° La définition catégorique de la position de la France à l'égard de l'Italie.

2° Un appel à tous les Etats pleins de bonne volonté de paix à s'associer à la France et à son action pour la défense de la paix en Europe.

« L'Express Poranny », gouvernemental, ajoute : « Pas un arpent de terre », a dit M. Daladier, paroles dures du président du Conseil en réponse à M. Mussolini. Mais les ponts, pour l'instant, ne sont pas coupés. »

L'« Officieuse Gezeta Polska » note, de son côté, que le discours de M. Daladier a eu un caractère particulièrement solennel.

Le « Kuryer Warszawski », souligne la fermeté, le calme et la modération caractérisent le discours de M. Daladier.

« Discours sympathique, clair, viril », dit le journal suisse « Le Bund »

Berne, 30 mars. — A propos du discours prononcé hier par M. Daladier, le « Bund » écrit : « Ce fut un discours sympathique, clair et viril, jamais exagéré, ni blessant, toujours dominé par le sentiment de la responsabilité, et pourtant sûr, résolu et ferme dans la défense du propre point de vue français.

» Ce discours peut être considéré comme un modèle de discours d'homme d'Etat. A tous les égards, il fut une digne réponse de la France, une réponse claire de l'esprit français, de la clarté française et de la logique française. »

« La porte reste ouverte aux pourparlers », dit-on à Bucarest

Bucarest, 30 mars. — Un discours énergique envers l'Italie, qui laisse cependant la porte ouverte aux pourparlers, tel est le commentaire général après le discours de M. Daladier.

« La France est pour la paix, mais n'entend rien sacrifier de son honneur », écrit le « Timpul ».

La foule tunisienne a manifesté son attachement à la France

Tunis, 30 mars. — Le discours du président Daladier a été unanimement apprécié parmi tous les éléments de la population qui ont fraternisé dans l'enthousiasme en circulant et en chantant dans les principales artères de Tunis jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Une même ferveur à l'audition du discours suivie du même enthousiasme a été constatée à Bizerte, à Sousse, à Sfax, à Gabès, où partout des haut-parleurs installés aux principaux endroits permettaient à la population d'entendre le discours.

La « Dépêche Tunisienne » écrit :

« Il faut souligner notamment la chaleur de l'accueil réservé à la phrase par laquelle M. Daladier a renouvelé aux musulmans de Tunisie les sentiments de la France généreuse et forte.

« A la fin du discours de M. Daladier la foule enthousiaste a repris en chœur « La Marseillaise » écoutée tête nue par plus de 5.000 personnes. Des cortèges se sont formés qui ont parcouru les rues de Tunis en chantant des hymnes nationaux ».

Le « Petit Matin », de son côté, écrit :

« Nos concitoyens italiens dont beaucoup sont fascistes n'ont pas manqué de reconnaître combien M. Daladier avait été digne, correct et juste ».

Au Vatican, on a éprouvé une excellente impression

Cité du Vatican, 30 mars. — L'« Osservatore Romano » publie presque in extenso le texte du discours prononcé par M. Daladier et met en relief dans une dépêche datée de Paris que ce discours a été écouté avec un vif intérêt à l'étranger. Puis l'organe vatican écrit notamment :

« L'impression produite par le discours du chef du gouvernement français a été bonne en raison du ton serein de la condamnation de la guerre, de l'appel lancé en faveur d'une entente, de la confiance exprimée dans la prédominance des solutions découlant du droit sur celles obtenues par la force.

» L'affirmation touchant le concours et la préparation de la France en même temps que le désir de celle-ci qu'une catastrophe soit épargnée à toutes les nations a produit le meilleur effet. »

En Yougoslavie, on estime que des négociations doivent s'ouvrir entre la France et l'Italie

Belgrade, 30 mars — Le discours de M. Daladier était attendu avec un vif intérêt à Belgrade où l'entente franco-italienne est plus que jamais, dans la situation internationale présente, l'objet des préoccupations et des vœux des milieux politiques.

Ces milieux, d'après les indications encore assez réservées qu'on y recueille, paraissent favorablement impressionnés par le ton très ferme et l'esprit, en somme conciliant, de ce discours exactement comme ils l'avaient été par le discours de dimanche dernier de M. Mussolini.

« Ni l'un ni l'autre des deux hommes d'Etat, disent-ils, n'a rien abandonné des intérêts légitimes de son pays, mais ni l'un ni l'autre n'a fermé la porte aux négociations. »

M. Daladier a dit que sur des bases définies la France ne refuse nullement d'examiner les propositions qui lui seront faites. Ces paroles, pense-t-on à Belgrade, doivent maintenant permettre à la bonne volonté des deux partenaires de rechercher et de définir les bases d'une entente éminemment désirable pour le monde méditerranéen.

Les commentaires de la presse parisienne

Du Journal :

M. Daladier a parlé. Aux peuples à l'écoute il a fait entendre la voix de la France.

Sans outrances, sans déclamations et sans faiblesses, mais avec une fermeté mesurée dans son expression, il a tenu un langage qu'approuveront, sans aucun doute, tous les Français. Langage de raison et non de provocation.

Du Matin :

Le peuple entier à l'écoute, hier au micro, le discours du président du Conseil.

Et, pour la première fois depuis longtemps, il a senti que c'était l'âme de la France elle-même qui s'élevait au-dessus du monde entier.

En entendant ce langage qui correspondait si parfaitement au tressaillement intime de tous les cœurs, chacun a pu comprendre le sens exact de la magnifique formule par laquelle le chef du gouvernement définit cette union spontanée de tout peuple qui « n'a même pas besoin de se réconcilier pour être uni dès que sonne l'heure du péril ».

Du Figaro (M. Wladimir d'Ormesson) :

L'impression dominante qui se dégage du discours qu'a prononcé le chef du gouvernement français — discours qu'attendait et qu'écoutait le monde entier — c'est, avec l'affirmation de la force de la France, le témoignage éclatant de sa bonne foi.

D'autres peuvent parler sur un ton violent, prendre des attitudes théâtrales, faire appel aux instincts contre lesquels la civilisation chrétienne proteste depuis deux mille ans et confondre leur glorification avec la manifestation de la puissance.

La France, elle, se sait assez puissante pour rejeter ces artifices. Le langage qu'elle emploie reste accordé avec son génie, avec son idéal. Il n'en est, d'ailleurs, que plus frappant. Quand la France parle de sa force, de l'horreur que lui inspirerait son emploi, de la résolution qu'elle aurait cependant à l'employer si sa sécurité, ses intérêts vitaux, son honneur étaient en jeu, on peut la croire.

Du Jour-l'Echo de Paris (M. Léon Bailby) :

Tous les Français seront d'accord pour féliciter et remercier M. Daladier d'avoir dit hier « à la France et au monde » ce qu'il fallait dire pour être compris. Son discours n'est pas seulement vigoureux ; il a la limpidité d'une cause pure.

Nous n'avons rien à nous reprocher. Nous ne ressentons d'animosité contre personne. Mais qu'on perde au dehors toute espérance de nous avoir par des procédés qui s'écarteraient de la discussion honnête et loyale.

Rome n'avait aucun droit de déchirer, bien tardivement d'ailleurs, en décembre 1938 (!) cet engagement (le traité de janvier 1935) qui n'avait jamais soulevé une protestation de sa part et qui même a reçu un commencement d'exécution grâce à la livraison par la France à l'Italie de 2.500 actions du chemin de fer de Djibouti.

Tel est le résumé fidèle du dossier qui permet à la France de plaider sa cause et de la gagner. Sans entrer dans les détails que nous venons de fixer, M. Daladier lui-même en a assez dit hier pour prouver que le bon droit est avec nous.

De l'Epoque (M. Henri de Kérillis) :

Nous ne ménagerons pas nos éloges à M. Daladier pour son discours d'hier soir. Il est excellent.

D'abord, par le ton. M. Daladier a parlé un langage dur et rude, un langage viril, qui nous change des discours larmoyants dont les dirigeants des pays démocratiques ont été trop coutumiers. Le chef du gouvernement n'a pas dissimulé le péril, mais il n'a pas tremblé devant lui. Cela seul renouvelle l'atmosphère, crée une ambiance de confiance, de force et de fierté.

Et maintenant ? Maintenant, il faut attendre un peu avant de connaître quelles seront les réactions des puissances totalitaires, comme les réactions des puissances pacifiques, devant la nouvelle attitude de la France. Mais, de toute manière, la situation est éclaircie, les dictateurs sont obligés de démasquer leurs intentions, d'abattre leur jeu. C'est à eux que le choix est offert entre la paix et la guerre. C'est à eux d'endosser les suprêmes responsabilités.

Attendons calmement. Attendons gravement. Attendons comme un grand peuple libre, qui sait faire face à son destin. Et que chacun d'entre nous fasse en soi-même le serment, quoi qu'il arrive, d'être prêt.

De l'Œuvre :

Aux rodomontades, M. Daladier aurait pu répondre par le défi.

Il s'est contenté de répondre par une mise au point — tranquillement, sans mise en scène, sans Forum, et sans brigades des acclamations.

On sait maintenant ce que nous voulons — et ce que nous ne pouvons pas accepter.

M. Daladier a bien fait de le dire sans éclat inutile : fermement, mais avec sérénité.

Du Populaire (M. Léon Blum) :

Nous approuvons ce langage pour deux raisons essentielles.

La première est que, dans les circonstances présentes, nous ne croyons ni à la vertu, ni même à la possibilité d'un règlement séparé entre deux puissances. Un accord loyal, équitable et stable entre l'Italie et la France ne peut intervenir que dans le cadre d'un règlement d'ensemble, fondant et organisant la paix européenne sur la base de la coopération économique des peuples et du désarmement commun.

La seconde est que, pour fermer la route aux dangers de guerre qui grossissent et se rapprochent, nous n'apercevons pas, à l'heure présente, d'autre barrage immédiat que la décision calme et résolue des puissances pacifiques, que la fermeté tranquille de leurs attitudes, que la coordination de plus en plus étroite de leurs efforts.

L'Aube (M. Georges Bidault) :

Autour des paroles de M. Daladier, l'unanimité française est faite d'avance. Après tant de jours, de semaines et de mois où l'angoisse ne nous a pas quittés, la claire parole du chef du gouvernement, guide de la nation, ouvre enfin une période où les choses sont sans équivoque, la politique française sans hésitation, la résolution française, sans retour et où, par conséquent, la paix n'est plus sans espérance.

D'Excelsior (M. Marcel Pays) :

M. Daladier a donné la mesure de la force française au service d'un idéal de paix, de liberté et de concorde internationale, en soulignant la rapidité et l'ampleur du redressement financier, économique et social de la France. Comment un pays, capable d'une telle renaissance morale et matérielle, pourrait-il se résigner — comme on semble l'avoir espéré sheurdement à Rome, où l'on connut d'analogues miracles italiens — à une aliénation d'un patrimoine sacré ?

S...

LETTRE DE BRUXELLES

CONCORDANCE D'IDÉES

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 30 MARS 1939.

Le discours du premier ministre français est publié par toute la presse; les grands quotidiens lui consacrent leur première page avec des titres sur deux et trois colonnes, dans lesquels ils mettent en vedette, les déclarations capitales de M. Daladier, notamment celle confirmant que « la France ne cédera ni un arpent de ses terres ni un seul de ses droits » et celle disant avec une noblesse d'âme qui va au cœur de tous : « Si la guerre lui était offerte, comme la seule alternative entre la déchéance ou le déshonneur, elle se dresserait d'un seul élan pour la défense de sa liberté. »

On rapproche cette parole de la déclaration faite dimanche à Virton par M. Pierlot, premier ministre: « Si la Belgique doit, un jour choisir entre la paix et l'indépendance, elle choisira l'indépendance. »

Même son patriotique et digne dans un discours de M. du Bus de Warnaffe, un des dirigeants catholiques du pays, ancien ministre : « Il est une chose que nous ne voulons pas: c'est qu'on touche, fût-ce à un pouce carré du territoire compris dans nos frontières telles qu'elles ont été définies et consacrées et confirmées par les Hautes puissances, sur la fidélité desquelles nous savons que peut compter la cause du droit. »

Une autre parole de M. Daladier « la France espère que la paix sera sauvée; car elle a la haine de la guerre », trouve aussi un large écho dans l'âme belge. Elle correspond à ce que disait, dimanche encore, M. Pierlot : « La Belgique est un pays résolument pacifique. Pour elle, la paix est un bien qu'elle met au-dessus de tout, hormis l'indépendance et l'honneur. »

La concordance des idées apparait encore dans le fait suivant : Au moment où M. Daladier prononçait son discours et déclarait que pour permettre aux hommes de vivre selon leur volonté, de croire selon leur cœur, de penser selon leur génie, d'agir selon leur conscience, la France n'accepterait jamais que les rapports entre nations ne soient réglés que par la force, les catholiques de Bruxelles tenaient une grande assemblée à Patria, et acclamaient M. Crokaert, sénateur, ancien ministre des Colonies et de la Défense nationale, disant: « Le règne de la force détruirait le droit, la religion, la civilisation. Belges, unissons-nous pour défendre ces réalités sacrées, ces biens précieux contre l'hégémonie de la force. »

Enfin, les milieux politiques notent avec satisfaction que le langage de M. Daladier, par sa dignité, ne peut être considéré ni comme une menace, ni comme une provocation pour les hommes de bonne foi.

S...

LA SITUATION INTERNATIONALE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Beck est attendu pour lundi soir à Londres

Varsovie, 30 mars. — La presse polonaise annonce que M. Beck quittera Varsovie pour Londres, le 1er ou le 2 avril, à la tête d'une nombreuse délégation qui comprendrait entre vingt et trente personnes. M. Beck est attendu à Londres lundi soir, 3 avril. Le lendemain matin, il aura une première conférence avec le ministre des Affaires étrangères britannique.

Des progrès considérables ont été accomplis dans tous les domaines, estiment les journaux britanniques

Londres, 30 mars. — Le discours de M. Daladier, l'annonce, par M. Chamberlain, de l'augmentation des effectifs britanniques par une méthode qui permet de faire tout le progrès actuellement possible avec les cadres d'instructeurs et le matériel d'équipement disponibles sans exclure pour l'avenir l'emploi d'autres méthodes et les informations diplomatiques relatives aux négociations pour le pacte contre l'agression contribuaient jeudi matin à renverser le courant d'inquiétude et d'impatience visible, mercredi encore, dans la presse anglaise.

Les journaux estiment généralement que les progrès réalisés dans les négociations du pacte européen ne seront pas rendus publics avant quelque temps.

Mais ils tiennent ces progrès pour considérables et laissent entendre que si des précisions ne peuvent être données immédiatement, c'est que le secret est nécessaire et pourra le rester même après que des décisions finales auront été prises par les gouvernements intéressés.

EN POLOGNE

Des Allemands ont-ils été molestés en Haute-Silésie orientale ?

Berlin, 30 mars. — Le D.N.B. publie la dépêche suivante de Katovice, que nous reproduisons à titre documentaire :

« Les excès commis ces derniers temps par les membres d'organisations chauvines, contre des Allemands augmentent en Haute-Silésie orientale.

« Mardi soir, à Rtbnik, des incidents particulièrement graves se sont déroulés. Un groupe important de membres d'associations polonaises a organisé une véritable chasse de jeunes membres d'associations allemandes, qui portaient des bas blancs. En Pologne, on considère ces bas blancs comme un insigne allemand. De nombreux jeunes allemands ont été insultés et roués de coups. Les manifestants polonais sont ensuite entrés dans un restaurant et y ont molesté les Allemands qui s'y trouvaient. Un Allemand qui continuait à parler sa langue malgré les menaces des Polonais, a été roué de coups.

Dans plusieurs autres cafés ou restaurants des incidents analogues se sont déroulés ».

EN ALLEMAGNE

Un « sérieux avertissement » du « Dantziger Vorposten » à la Pologne

Varsovie, 30 mars. — Le « Dantziger Vorposten », organe officiel du parti national-socialiste de Dantzig, qui est souvent le porte-parole de la Wilhelmstrasse, lance dans son édition d'aujourd'hui un « sérieux avertissement » à la Pologne :

« Le Grand Reich allemand, déclare-t-il, ne peut pas, à la longue, conserver son silence. A Varsovie, on continue à tolérer les tumultes anti-allemands qui se produisent de telle façon qu'on pourrait croire que le Reich, qui tient à son honneur, n'existe pas.

« On ne peut pas faire accepter au partenaire allemand, qui tient absolument à conserver des relations de bon voisinage avec la Pologne, qu'il supporte cette charge unilatérale provoquée par ces incidents continuels. L'attitude de Varsovie à l'égard de certaines tendances de la politique des puissances occidentales permet de conclure que le gouvernement polonais, lui aussi, est prêt à reconnaître l'accord de 1934 comme la base ultérieure des rapports avec l'Allemagne.

« Si, par conséquent, la Pologne ne désire pas une modification profonde dans sa politique fondamentale à l'égard du Reich, la tendance anti-allemande dans les discussions officielles, ainsi que la psychose de guerre provoquée par certains appels devront disparaître ».

L'Allemagne compte sur une prochaine reprise des négociations économiques avec la France et l'Angleterre

Berlin, 30 mars. — Le Comité central de la Reichsbank s'est réuni jeudi matin. Cette réunion est la première depuis le départ du docteur Schacht et la nomination de M. Funk à la tête de l'institut allemand d'émission.

M. Funk, président de la Reichsbank et ministre de l'Economie du Reich, a prononcé à cette occasion une allocution dans laquelle il s'est étendu, suivant un communiqué officiel, sur le nouveau traité économique germano-roumain, en soulignant que cet accord avait une valeur de prototype et fixait les directives de la politique économique allemande dans le sud-est de l'Europe et, en général, avec les pays pauvres en devises et en capitaux.

Il a insisté sur le fait que l'Allemagne ne tendait pas à un monopole dans cette région.

Le ministre a abordé ensuite la question des négociations économiques entre le Reich, d'une part, et la France et l'Angleterre, d'autre part. Il a souligné que ces négociations n'avaient été que suspendues par les derniers événements politiques, en exprimant l'espoir que le nouvel ordre introduit dans l'espace de l'Europe centrale, fera ressortir la nécessité de continuer ces négociations.

EN ITALIE

« L'Italie n'a nullement l'intention de rester prisonnière dans la Méditerranée... »

Rome, 30 mars. — L'Agence Stefani rend compte dans ces termes du discours prononcé par M. Mussolini à Cosenza, en Calabre où le chef du gouvernement italien est allé inaugurer des travaux d'intérêt public :

« Le Duce adresse à la population de Cosenza son vif salut, se disant heureux de visiter cette terre généreuse en un moment qui gonfle d'orgueil le cœur de tous les Italiens pour la victoire de Franco, à laquelle ont contribué les glorieuses formations légionnaires. Après avoir relevé comment les prophéties idiotes et misérables des « gauches » ont été réduites à néant par la volonté et la foi du peuple italien, le Duce a affirmé que l'Italie n'a nullement l'intention de rester prisonnière dans la Méditerranée. »

Le texte des notes échangées en décembre 1938 entre les gouvernements français et italien est aussi publié à Rome

Rome, 30 mars. — Les journaux publient le texte de la note par laquelle le gouvernement fasciste a dénoncé le 17 décembre dernier, les accords franco-italiens de janvier 1935, ainsi que le texte de la réponse du gouvernement français en date du 25 décembre.

EN HONGRIE

De nouveaux incidents ont éclaté à la frontière slovaque

Budapest, 30 mars. — « L'Agence télégraphique hongroise » annonce officiellement que les Slovaques ont continué le 29 mars, à 21 h. 30, leurs violations de frontière en franchissant la frontière hongroise près d'Iolsva. Ils ont ouvert le feu sur les gardes-frontière hongrois et ont jeté des grenades à main sur la sentinelle hongroise. Le détachement hongrois a riposté et les Slovaques ont regagné leur territoire.

EN SLOVAQUIE

L'Etat et le gouvernement slovaques sont reconnus par le Vatican

Bratislava, 30 mars. — Le Vatican a adressé au ministre des Affaires étrangères une note équivalant à une reconnaissance de l'Etat et du gouvernement slovaques.

EN TCHÉCO-SLOVAQUIE

L'armée est dissoute

Prague, 30 mars. — Le 31 mars, l'armée tchéco-slovaque va disparaître. Les derniers soldats vont être démobilisés et ceux qui n'ont pas d'emploi seront incorporés dans des camps de travail.

Prague n'a jamais été une ville germanique

Washington, 30 mars. — M. Vladimiy Hurban, ministre de Tchéco-Slovaquie à Washington, a critiqué les récentes déclarations de M. Hans Thomsen, chargé d'affaires d'Allemagne, qui avait affirmé que Prague était une ancienne ville germanique. Il a ajouté que cette déclaration était une insulte sans précédent à l'intelligence des Américains, et qu'elle était un exemple des méthodes insidieuses utilisées par le régime actuel du Reich. Il a conclu en affirmant qu'il continuera à « porter la bannière de la République tchéco-slovaque, créée par Masaryck et par Benès ».

AUX ÉTATS-UNIS

Un congrès international des Tchèques et des Slovaques se tiendra le mois prochain

Chicago, 30 mars. — Un congrès international des Tchèques et Slovaques aura lieu le mois prochain à Chicago ou à New-York.

Cette date a été fixée par M. Bohus Bénès, neveu de l'ancien président de la République tchéco-slovaque, qui a ajouté : « Le but du Congrès sera d'établir des plans pour le rétablissement d'une Tchéco-Slovaquie libre dans une Europe libre ».

Au cours des séances, un programme sera établi en vue d'unifier toutes les fractions des deux peuples.

Des délégués représentant un million et demi de Tchèques et de Slovaques seront présents au Congrès, ainsi que des délégués représentant ces populations habitant l'Amérique du Sud.

M. Benès a souligné que le congrès sera le premier pas vers une organisation d'un gouvernement tchéco-slovaque temporaire siégeant aux Etats-Unis.

EN LITUANIE

La Diète a ratifié la cession de Memel au Reich

Kaunas, 30 mars. — La Diète lituanienne a ratifié l'accord cédant le territoire de Memel au Reich. Le ministre des Affaires étrangères, M. Urbsys, a parlé pendant trois minutes, demandant à la Diète de ratifier purement et simplement l'accord de Berlin. Le président de la Diète, M. Sakenas, en proie à une visible émotion, demanda alors aux députés désireux de s'abstenir ou de voter contre de se prononcer à haute voix ; un silence complet entraînant l'acceptation de l'accord accueillit la demande du président. Cette séance muette avait duré six minutes.

EN BELGIQUE

Un journal allemand écrit que la France et l'Angleterre menacent la Belgique lorsqu'elles l'attirent dans leur projet

Une mise au point de l'« Agence Belga »

Bruxelles, 30 mars. — L'Agence Belga publie une dépêche de Berlin au sujet d'un article du « Westdeutscher Beobachter », intitulé « La folie belge », et traitant d'un certain courant qui se manifeste dans la presse belge en faveur d'un retour à la politique d'alliances. Bien que ce courant se trouve en opposition avec la politique officielle, ses porte-parole sont cependant si audacieux qu'on ne peut pas les négliger, note l'auteur.

Le journal allemand dit que la promesse de secours de la part de la France et de l'Angleterre à la Suisse, à la Hollande et à la Belgique, n'est pas sans danger pour ces pays, car on pourrait soupçonner ces pays de se prêter à un abus de leur indépendance.

« C'est pourquoi, poursuit-il, c'est de la folie lorsque maintenant les journaux belges et des milieux politiques exigent une adhésion à la politique des puissances occidentales tout juste au moment où ces puissances jouent avec l'indépendance de leur pays. L'Angleterre et la France menacent la Belgique lorsqu'elles attirent ce pays dans leur projet. L'Allemagne ne pense pas à une politique semblable, mais elle espère que la garantie d'indépendance qu'elle a donnée à la Belgique ne sera pas déchirée par elle. »

L'Agence Belga commente ainsi cette dépêche :

« Nous croyons devoir faire observer de nouveau qu'il n'y a eu, ces derniers temps, aucune promesse de secours de l'Angleterre ou de la France à la Belgique. Les derniers instruments diplomatiques à cet égard sont publiés : ce sont les déclarations française et anglaise d'avril 1937 et allemande d'octobre 1937. Elles n'ont pas été renouvelées et ne devaient pas l'être. Les informations que nous avons données ces derniers jours précisaient simplement que la France et l'Angleterre étaient décidées à intervenir en cas d'agression allemande, notamment, contre la Belgique ; mais il s'agit là d'une intention ferme, non pas d'une promesse ou d'une offre, et aucune notification n'a été faite de cette intention. »

La première session du Conseil général du Nord s'ouvrira le 17 avril

Le Conseil général du Nord tiendra sa première session ordinaire de 1939, le lundi 17 avril prochain. Les séances s'ouvriront à la Préfecture en présence de M. Fernand Carles, préfet du Nord.

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du vendredi 31 mars. — N° 44. *

La vieille femme eut un geste d'ignorance.

— Que voulez-vous que je vous dise ? Je dormais, lorsque la fumée qui, m'étouffait, me réveilla. J'eus la force de me lever, d'aller sur le palier pour crier au secours. Les voisins ont alerté les pompiers ; quelques minutes après, ils étaient là. Rapidement, ils éteignirent le feu avant qu'il ait gagné les autres pièces de l'appartement.

Son récit était vrai en partie. Les voisins entendus le confirmèrent. L'un d'entre eux avait croisé le lieutenant, la veille au soir, au moment où il montait chez lui, mais, depuis, personne ne l'avait revu.

Une idée effroyable vint alors à l'esprit du colonel Lorient, toujours porté à l'indulgence :

— Est-ce que, par hasard, le malheureux n'aurait pas été carbonisé dans l'incendie ? A-t-on bien fouillé l'inextricable amas qui encombre ce qui fut son cabinet de travail ? Si, par hasard, son corps était sous les débris de toutes sortes qui sont entassés dans la pièce ! Ne serait-ce pas affreux ?...

Les magistrats se regardèrent. Ils n'avaient pas songé à cette hypothèse, lancée sur l'idée de la culpabilité du lieutenant.

Le chef de la Sûreté intervint :

— S'il avait été là, les pompiers auraient bien remarqué sa présence.

— Est-ce certain ? N'est-il pas probable qu'appelés à combattre le feu, ils n'ont pas pensé qu'un homme pouvait être là ? Personne n'avait, d'ailleurs, attiré leur attention sur la présence possible du lieutenant sous les décombres.

Le général, plus ému qu'il ne voulait le laisser paraître, trancha :

— Il n'y a qu'à remonter... Lorient, voulez-vous demander dix hommes à la Place pour déblayer la pièce, afin que nous puissions y voir clair et être fixés ?

L'immeuble dans lequel le lieutenant de Belleville était logé comportait toutes les commodités modernes. Un locataire complaisant permit au colonel Lorient d'user de son téléphone.

Une demi-heure plus tard, les dix hommes demandés étaient à pied-d'œuvre, pelles et pioches en mains.

Ils commencèrent à travailler sous les yeux des policiers et des magistrats, qui discutaient avec les officiers.

Au fur et à mesure qu'ils déblayaient les décombres noircis, ils les entassaient dans de grandes corbeilles et les descendaient dans la rue. Une voiture du service de balayage les chargeait.

Bientôt, il fut certain que personne n'était enseveli sous les décombres. Le colonel Lorient eut un soupir de satisfaction. Dans la fidélité de son attachement au jeune homme, il préférait le voir disparu que mort. Coupable ?... Il n'en était pas convaincu, malgré les charges troublantes qui paraissaient, chaque jour, s'accumuler contre lui.

Devant le résultat de la fouille, le juge d'instruction regretta son indécision de la veille. S'il l'avait fait arrêter dans la soirée, le lieutenant de Belleville n'aurait pas disparu après avoir mis le feu chez lui.

— Il avait sûrement des papiers compromettants à faire disparaître.

— Cela ne me paraît pas douteux, mon général ; sinon, pourquoi avoir mis le feu ?

— Et si la supposition de sa domestique était vraie ?... Si le feu avait une cause accidentelle ? émit le colonel Lorient, toujours enclin à l'indulgence.

— S'il en était ainsi, mon colonel, pourquoi Belleville aurait-il disparu ?

Que répondre à cette réalité troublante ? Rien assurément, pensait chacun, à l'exception du chef d'Etat-Major, qui, ne voulant pas croire à la culpabilité du jeune homme, cherchait en sa faveur une excuse, une défense, dans la moindre incertitude des policiers.

Il répliqua au magistrat :

— Evidemment, sa disparition est troublante. Mais ne trouvez-vous pas que cet incendie, avec les raisons que vous en avez donné, est tout aussi inexplicable ?...

Le procureur, intrigué, s'étonna :

— Pourquoi donc, mon cher colonel ?

— Parce que si la raison de cet incendie est celle que vous supposez, je ne m'explique pas que Belleville eût eu l'idée de recourir à ce moyen romanesque, pour faire disparaître des pièces dont la découverte aurait pu le gêner. N'était-il pas plus simple de filer avec ?

Le commissaire Provence eut un sourire. Estimant que, décidément le chef d'Etat-Major aurait fait un mauvais policier, il répliqua :

— Ce jeune homme, mon colonel, ne manque pas d'expérience. Notre intervention d'hier, à la suite de son aventure de la nuit précédente à la villa « Salammbô », l'a fait réfléchir. Il a compris que nous ne nous tiendrions pas pour battus, et que nous reviendrions sans tarder. Alors, il a jugé qu'il n'avait pas de temps à perdre pour faire disparaître tout ce qui pouvait l'accuser : documents ou toutes autres pièces. Les emporter ? C'était dangereux, car, s'il était pris, comment se défendre ?... Ne valait-il pas mieux les détruire ? Le feu lui offrait le moyen le plus sûr de s'en défaire. Il n'a pas hésité à recourir à ce moyen, au risque d'incendier tout l'immeuble.

— S'il en est ainsi, il a singulièrement aggravé son cas !

— Oui, monsieur le procureur, s'il en est ainsi !... reprit le colonel, buté dans son idée. Mais en est-il bien ainsi ?

— Décidément, Lorient, vous êtes incorrigible.

— Mais non, mon général, je ne suis pas incorrigible. Je raisonne, simplement.

— Trop !...

— Oh ! mon général, je ne crois pas le faire sans de justes motifs. Ces messieurs soupçonnent Belleville d'avoir incendié son cabinet de travail, au risque de communiquer le feu à tout l'appartement...

— Ma foi, leurs soupçons me paraissent assez justes.

— Je ne les discuterai pas si le lieutenant avait été seul chez lui. Avez-vous pensé à sa vieille domestique qui logeait dans le même appartement et qui serait morte étouffée ou grillée si on ne l'avait pas secourue ?...

Ce fut encore M. Provence qui intervint :

— Votre objection, mon colonel, ne serait pas sans valeur s'il était vrai que la vieille Marie ait été sauvée du feu par les voisins. Il ne faut pas renverser les rôles, mon colonel, car il ne faut pas oublier que c'est elle qui a donné l'alarme. D'ailleurs, elle n'a pas été si fortement atteinte qu'elle le disait cette nuit. Son attitude d'aujourd'hui confirme celle d'hier. Cette vieille femme est toute dévouée à son maître. Nous n'en tirerons rien, car il est vraisemblable qu'elle n'agit et ne parle que suivant les instructions qu'il lui a données à son départ. Ah ! notre homme est habile. Par elle qu'il a laissée sur place, il saura tout ce qui s'y passera en son absence, nos visites, nos entretiens. Aussi, si vous m'en croyez, monsieur le juge, ajouta-t-il, se tournant vers le magistrat instructeur, il serait peut-être prudent de la placer sous mandat de dépôt.

— Qui ? s'écria le colonel Lorient. Marie ?...

— Oui, mon colonel, Marie Tuscano, nourrice, domestique et complice du lieutenant de Belleville.

Le procureur réfléchissait, tandis que le policier insistait :

— Les charges contre elle sont suffisantes. Hier, elle nous a menti en affirmant que personne n'était auprès de son maître, alors qu'une femme est sortie de chez lui, nous glissant entre les doigts.

— Sa discrétion, hier, était opportune. Pourquoi aurait-elle inutilement compromis une femme dont le seul péché est d'avoir quelque attachement pour Belleville ?

— Permettez-moi, mon colonel, de ne pas croire à cette explication romanesque. La femme qui, hier, a fui à notre arrivée n'était autre que la fameuse Sonia dont le rôle, en l'occurence, est des plus suspects. Elle a, d'ailleurs, disparu elle aussi.

Le colonel tressaillit au rappel de ce